

LA CONSULTATION ALLAITEMENT MATERNEL

La consultation est ouverte à toutes les mères allaitantes quelle que soit la maternité choisie pour l'accouchement.

La consultante en lactation travaille en collaboration avec les pédiatres, infirmières, puéricultrices et sages-femmes. Elle assure un avis spécialisé en allaitement et accompagne les familles dans la compréhension des besoins de leur enfant et dans la réussite de leur projet d'allaitement maternel.

La consultation dure 1h et repose sur un moment d'échanges autour du projet d'allaitement, de conseils spécifiques, de l'étude d'une problématique et le soutien à la poursuite de l'allaitement maternel. Selon le motif de la consultation, la consultante pourra observer une mise au sein et une tétée.

Réserver une séance :

- Directement lors de votre sortie de la maternité pour un suivi personnalisé
- Ou par téléphone au secrétariat de la maternité, au 03.25.21.96.45

Tarif d'une consultation : 60€

Coût pris en charge par certaines mutuelles



**GHAM - Site de Romilly sur seine
Maternité
Rue Paul Vaillant Couturier - BP159
10105 Romilly-sur-Seine Cedex**

**Secrétariat :
Tel : 03.25.21.96.45**



**HÔPITAUX
CHAMPAGNE
SUD**



GHAM
GROUPEMENT HOSPITALIER
AUBE - MARNE
ROMILLY - SÉZANNE - NOGENT



Consultation allaitement maternel



GHAM
GROUPEMENT HOSPITALIER
AUBE - MARNE
ROMILLY - SÉZANNE - NOGENT



QUI CONSULTER ?

Un accompagnement par des professionnels spécifiquement formés et expérimentés est important pour un allaitement réussi. Pour cela, **la consultante en lactation diplômée IBCLC* du GHAM** est à votre écoute pour faciliter la mise en route de l'allaitement au sein et sa poursuite.

Elle vous propose :

- des informations sur les besoins, les rythmes physiologiques, le sommeil et l'alimentation de bébé,
- un accompagnement individualisé : pendant la grossesse, après la naissance et les premières années de votre bébé,
- une écoute et un soutien en cas de questions, d'interrogations ou de doutes des parents,
- des conseils professionnels en cas de difficultés.

** certification internationale relative à la consultation d'allaitement maternel garantissant des connaissances approfondies en matière d'allaitement et de lactation humaine*

L'ALLAITEMENT MATERNEL

L'Organisation Mondiale de la Santé recommande l'allaitement maternel exclusif les 6 premiers mois de vie du nourrisson, puis de poursuivre, en même temps que la diversification alimentaire, pendant 2 ans ou plus, selon le souhait de la mère.

Il fait partie intégrante de la maternité et a un réel intérêt pour la santé de la maman.

Les effets bénéfiques du lait maternel sur la santé de l'enfant sont liés à la durée de l'allaitement et à son exclusivité.

L'allaitement maternel répond de façon idéale et naturelle aux besoins nutritionnels et affectifs du bébé et du jeune enfant.

QUAND CONSULTER ?

Le service de la maternité du GHAM propose des **consultations allaitement** pour accompagner les femmes enceintes, les mères allaitantes, leur bébé et soutenir les familles dans leur projet d'allaitement maternel.

- **Avant la naissance** : s'informer, trouver des réponses à des interrogations,...
- **Pour la poursuite de l'allaitement maternel** : informations sur l'utilisation de matériel autour de l'allaitement, la diversification alimentaire, suggestions pour concilier allaitement et activités,...
- **En cas de difficultés** : recevoir un avis personnalisé en cas de problème de succion, de douleur, de mauvaise prise de poids, de cas particuliers,...

